



Vaccinations pour les employés travaillant dans des établissements de garde d'enfants

Selon la loi de 2014 sur la garde d'enfants et la petite enfance, "le titulaire de l'agrément d'un centre de garde d'enfants voit à ce que, avant de commencer à travailler, toute personne employée dans une structure de garde d'enfants qu'il gère et tout bénévole ou étudiant qui effectue un stage éducatif auprès du titulaire de l'agrément fassent l'objet d'un bilan de santé et d'une vaccination, conformément aux instructions du médecin hygiéniste local".

Le médecin hygiéniste du Renfrew County and District Health Unit (MOH) exige que tous les employés, étudiants et bénévoles des services de garde d'enfants aient reçu les vaccins énumérés ci-dessous lorsqu'ils commencent à travailler ou à participer à un stage éducatif. Il n'y a pas d'exigence spécifique pour une évaluation de la santé. Les dossiers d'immunisation de ceux-ci doivent être conservés par l'établissement de garde d'enfants.

Vaccinations exigées par le médecin hygiéniste pour l'emploi (OBLIGATOIRE)		
Vaccin	Maladies	Employés, étudiants et bénévoles
dT/dcaT	Tétanos Diphtérie Coqueluche	Une dose de dcaT à l'âge adulte, ensuite une dose de dT chaque 10 années
RRO	Rougeole Rubéole Oreillons	<ul style="list-style-type: none"> ➤ 1 dose documentée ou ➤ Preuve d'immunité (analyse de sang) ou ➤ Si vous êtes né avant 1970 : présumé immunité naturelle
Var	Varicelle	Remplir l'un des trois critères suivants : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Antécédents de varicelle ou de zona (herpes zostère) après l'âge de 1 an (auto-déclaration) ou ➤ 2 doses de vaccin contre la varicelle ou ➤ Preuve d'immunité (analyse de sang)
Vaccinations fortement recommandées(mais NON obligatoire)		
Vaccin	Maladies	Employés, étudiants et bénévoles
Inf	Grippe	Chaque année à l'automne, au début de la saison de la grippe En particulier pour les employés qui s'occupent d'enfants de moins de 5 ans
HB	Hépatite B	2 ou 3 doses dépendant de l'âge. Les personnes qui travaillent dans des services de garde d'enfants où se trouve un enfant ou un travailleur atteint de l'hépatite B ou porteur de l'hépatite B devraient recevoir le vaccin HB suivi d'un test d'immunité (analyse de sang) 1 à 6 mois après la dernière dose de HB. Étant donné que le statut HB des enfants n'est généralement pas connu, la vaccination de tous les employés des services de garde d'enfants est fortement encouragée.
COVID-19	COVID-19	La série primaire complète d'un vaccin COVID-19 ou d'une combinaison de vaccins COVID-19 approuvée par l'Organisation mondiale de la santé (par exemple, deux doses d'une série de deux vaccins ou une dose d'une série d'un seul vaccin) ET une dose de rappel au cours des 6 derniers mois.

Un employé qui s'oppose aux vaccins prescrits par le médecin hygiéniste pour des raisons médicales ou non médicales doit remplir un formulaire d'exemption standardisé approuvé par le ministère de l'Éducation et le remettre au titulaire de l'autorité du service de garde d'enfants.

En cas d'épidémie liée à une maladie évitable par la vaccination, le Renfrew County and District Health Unit peut ordonner l'exclusion des personnes dont le dossier d'immunisation est incomplet, de fréquenter l'établissement de garde d'enfants jusqu'à ce que le risque lié à l'épidémie soit terminé.

Vaccinations pour les employés travaillant dans des établissements de garde d'enfants

Veillez demander à votre prestataire de soins de santé de remplir les conditions d'immunisation ci-dessous et de joindre un dossier d'immunisation complet. Renvoyez ce formulaire et le carnet de vaccination au superviseur de la garderie avant le début de l'emploi.

Informations de l'employé			
NOM DE FAMILLE	PRÉNOM	DEUXIÈME PRÉNOM	DATE DE NAISSANCE
ADRESSE DU DOMICILE		VILLE	CODE POSTAL
NUMÉRO DE TÉLÉPHONE À DOMICILE	NUMÉRO DE TÉLÉPHONE AU TRAVAIL	NUMÉRO DE TÉLÉPHONE CELLULAIRE	

Dates les plus récentes des vaccinations obligatoires		
Vaccin	Date	Date
dcaT		
dT		
RRO		
Varicelle		
Dates les plus récentes pour les vaccinations recommandées		
Vaccin	Date	Date
Grippe		
HB		
COVID-19		
Exemptions de vaccination		
Vaccin	Raison médicale	Raison religieuse / philosophique
dcaT		
dT		
RRO		
Varicelle		

Pour plus d'information, veuillez contacter le Renfrew County and District Health Unit :
613-732-9436 ou 141 Lake Street, Pembroke ON

Pour accéder à votre dossier de vaccination ou le mettre à jour en ligne, visitez Connexion immunisation Ontario (CION), un service en ligne autorisé par le ministère de la Santé et des Soins de longue durée au Renfrew County and District Health Unit :

